

Relamping LED: Pour toutes les entreprises qui veulent faire des économies

SMART ENERGY CONCEPT (S.E.C.)

Des solutions pour vous faire faire des économies d'exploitation



www.smartenergyconcept.fr

Demandes d'informations : p.billot@smartenergyconcept.fr
mobile +33 613 05 06 55

Le Relamping By S.E.C.

Définition : Le Relamping consiste à remplacer vos anciens luminaires (en Sodium HP, halogène....) pour l'éclairage de vos installations, **à l'intérieur comme à l'extérieur**, par des luminaires LED.

Cette simple opération vous permet d'économiser de 45 à 60% de vos consommations d'électricité sur ce poste d'éclairage, sans compter les économies réalisées sur la maintenance (plus de lampes à changer (durée de vie des Led de 65 000 heures), moins de nettoyage des gamelles.

En plus des économies réalisées, **vous améliorez** la qualité d'éclairage, et donc la **productivité**.

Autant dire que **votre investissement s'auto amorti**, et qu'en plus vous faites un geste pour l'Environnement.



Les avantages du Relamping By S.E.C.

- Le remplacement se fait très rapidement sans **aucune modification du réseau électrique existant**, par un simple remplacement des blocs lumineux, et ce, que vous ayez une activité industrielle, commerciale ou tertiaire.
- L'utilisation de modules LED autorise un allumage sans préchauffage, ce qui permet également une utilisation optionnelle de détecteur de présence pour déclencher l'allumage: des économies en plus par rapport à votre ancien système.
- Les Led ont une durée de vie de plus de 60 000 heures.
- Compte tenu des coûts de l'énergie dans certains pays, **l'amortissement de votre investissement relamping est de 2 à 4 ans** (suivant la durée d'allumage quotidien), **sa durée de vie d'environ 15 ans**.
- Les études photométriques permettent d'assurer que le **remplacement d'une lampe sodium de 250 watt par un luminaire led de 100 watt** conserve les mêmes qualités d'éclairage (elle peut même être améliorée si votre luminaire existant est ancien).

Déroulement de votre projet de relamping

- 1) Nos techniciens interviennent sur votre site pour faire un relevé d'éclairage: nombre de luminaires utilisés, puissances et durée d'utilisation, caractéristiques et photos de leurs installations sur site.
- 2) Etudes complète de votre dossier (y compris analyse photométrique si vous le souhaitez) et remise de prix (fourniture et pose des nouveaux luminaires).
- 3) Suivant l'ampleur de votre projet nous pouvons **vous accompagner pour trouver des financements.**
- 4) Mise en place du planning d'intervention, afin de tenir compte de vos impératifs d'exploitation.
- 5) Installation et mise en service
- 6) **Garantie 5 ans** de tous nos modèles (réglettes, gamelle, dalles, projecteurs...)

Caractéristiques Générales des luminaires proposés

- 1) Led disposant d'une puissance lumineuse de jusqu'à 150 Lm/watt en 230 volt, durée de vie minimum de 60 000 heures (Philips, Nichia, LG)
- 2) Optiques de led, protections IP des luminaires, température de couleur, tout est adapté à vos activités (stockage froid, sec, entreposage grandes hauteurs, activité industrielle, environnement poussiéreux, chaînes d'embouteillage, bureaux, hôtel, parking, stations services)
- 3) Driver de Led très stables disposants d'une garantie de 7 ans (MeanWell).
- 4) Grand nombre d'accessoire d'installation assurant le remplacement de vos luminaires dans toutes les configurations.

Relamping S.E.C.

Nous avons forcément le luminaire adapté à votre situation



Gamelles industrielles



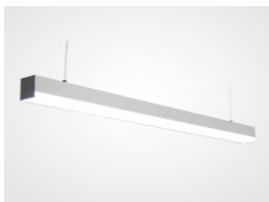
intégration canopy



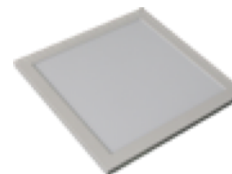
spots encastrable



Projecteurs



Réglettes linéaires IP54 à 68



Dalles Led encastrables

